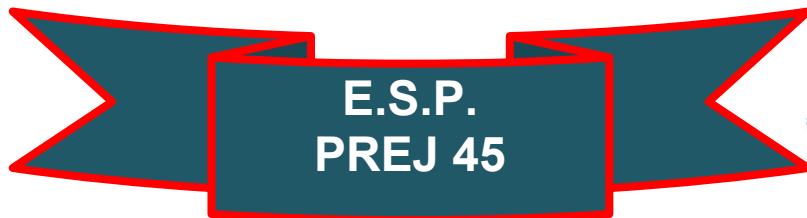




Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

- C.E.A.



affilié à la  Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

Quand la raison l'emporte...



Le réveillon de la ho



Les collègues auront ainsi le privilège de passer le réveillon l'espoir (mince) de rentrer à temps pour apercevoir la bûche... peu En vie, ou pas.

Nous espérons sincèrement que l'ARPEJ ou que le responsable de Noël. De notre côté, au bureau local, nous avons toujours aimé boulettes, dont cette situation constitue une nouvelle et

Les semaines passent, les faits s'installent... et parfois, ils parlent d'eux-mêmes.

Suite à notre précédent tract alertant sur les conditions de sécurité d'une extraction prévue au PREJ 45, nous prenons acte et nous nous en réjouissons que l'administration ait finalement tenu compte de la difficulté soulevée. Cette décision responsable a permis d'éviter une situation qui aurait pu mettre inutilement en danger les personnels engagés.

Le 29 décembre 2025, nous avons appris que la personne détenue concernée avait été affectée en urgence au quartier d'isolement, au regard de ses velléités d'évasion et de son appartenance présumée à la criminalité organisée. Elle fait désormais l'objet d'une surveillance renforcée et relève d'une escorte de niveau 4.

Ces éléments confirment une chose essentielle : l'alerte n'était ni excessive, ni anodine. Elle était fondée, légitime et pleinement justifiée.

Au moment où l'extraction initiale devait avoir lieu, le 24 décembre, tout portait pourtant à croire que cette mission allait être réalisée avec un dispositif inadapté au profil réel de la personne détenue. Plusieurs centaines de kilomètres, un contexte sensible, et un niveau de risque sous-évalué : autant de facteurs qui auraient exposé l'équipage à un danger inutile.

Aujourd’hui, avec le recul, une certitude s’impose :
le pire a été évité !

Nous tenons donc à saluer le fait que cette fois, la prudence ait prévalu. La sécurité des agents ne doit jamais être une variable d'ajustement, encore moins lorsqu'il s'agit de profils aussi sensibles.

Ce dossier démontre une nouvelle fois que lorsque les agents alertent, ce n'est jamais par confort ou par excès, mais parce qu'ils connaissent le terrain, les risques, et les réalités opérationnelles.

Au SPS-CEA, nous continuerons à faire ce que nous avons toujours fait : alerter quand il le faut, défendre les collègues, et refuser que l'on joue avec leur sécurité. Parce que rentrer vivant et entier n'est pas un privilège. C'est un droit...